

Compte Rendu Conseil Municipal du 04/07/2022

Présents : Mrs LAVAL- TREMOULET- PERRY- LUCAS-DOUMERC- DUCLAUD

Mmes MAROUSSIE- BERBEE-

Absents : Marc BAUDOIN (excusé) et Benjamin LAPORTE

Une minute de recueillement et de pensée est observée pour Catherine

1) Présentation de l'ordre du jour par le Maire

2) Lecture et approbation du Compte Rendu du Conseil municipal du 23/05/2022

3) Point sur les travaux des logements

FLORIMONT : démolition sous le préau, Mardi 12 juillet 8h30 Serge DOUMERC et Michel TREMOULET

GAUMIER : Dépose de l'insert, de la porte d'entrée, du chauffe-eau et de la cabine de douche + évier

(Samedi 16 juillet 8h30 (Mathias, Benjamin DUCLAUD, Benjamin LAPORTE, Marc BAUDOIN)

Concernant Gaumier, l'entreprise BOUYSSOU va tuber les 2 cheminées après traitement de l'essaim d'abeilles

En raison des travaux G WALK doit libérer l'espace Salle Gaumier, mais souhaitant continuer son activité, il pourrait lui être proposée la partie non aménagée de la maison Cougot (actuellement utilisée en stockage de livres)

La cave serait conservée pour le garage à vélo pour le gîte. Des devis pour l'aménagement ont été reçus pour la réalisation du plafond 875 € (prestations) et 475 € (fournitures)

Enfin concernant Gaumier après travaux de la salle une orthophoniste est candidate pour louer et créer son activité

Financement à court terme (attente subventions pour logements) A ce jour l'emprunt n'est pas réalisé mais les intérêts augmentent régulièrement ; prenons-nous le risque d'attendre ? (factures travaux plutôt début 2023)

Après un tour de table et discussions, le conseil municipal décide d'engager dès à présent le court terme au taux de 1.71% sur 2 ans- libératoire en octobre

4) Gîte de groupe : Après discussion la capacité d'accueil revient à 28 places avec l'adjonction de 2 lits superposés

Site en cours d'établissement, prise en main du logiciel de réservation

Délibération concernant le montant maximum de dépôt par le régisseur fixé à 6000 €/mois voté à l'unanimité

Caution pour les locations portées de 500 à 1000 €

5) Recensement de la population

Janvier à Février 2023

Le maire doit nommer 1 coordonnateur et un agent recenseur. Une formation est à prévoir (5 jours) + 10 jours pour le recensement

Henri DELSALLE est proposé pour les deux fonctions. Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

6) Gestion salle des fêtes : Monsieur le Maire propose de confier la gestion de la salle des fêtes à Henri DELSALLE, accord des élus à l'unanimité

7) Dématérialisation des actes : Les communes inférieures à 3500 habitants peuvent choisir de rester mixte (dématérialisation et version papier)

Le Conseil municipal délibère dans ce sens à l'unanimité de rester mixte

A cet effet avec le nouveau site en construction Mathias propose de remettre à jour nos adresses mails de diffusion.

8) Questions diverses :

PLUI : Réunion Mardi 12 Juillet 14 H (groupe de travail thématique)

Préparation du diagnostic- Référents communaux : Serge DOUMERC et Marc BAUDOIN

REUNION EMBELLISEMENT : Vendredi 22 Juillet à 18H avec les référents de chaque hameau

FIBRE : Recensement réalisé avec l'entreprise pour une réalisation fin 2023

Un élagage des lignes téléphoniques est à prévoir d'ici-là. Un courrier d'information va être envoyé à tous les propriétaires riverains

TELEPHONIE MOBILE : Peu d'évolution à venir malgré la rencontre avec Périgord Numérique. Il faut poursuivre

L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 20h30